Monsieur Jean-Claude GONDARD
Directeur Général des Services de la Ville de Marseille

Marseille, le 1er avril 2020

Monsieur le Directeur Général des Services,

Pour faire suite à notre courrier du 26 mars dernier resté à ce jour sans réponse, nous souhaitons vous transmettre en complément de notre demande de CIA spécial « crise Covid » une demande de versement de cette prime exceptionnelle sans délai aux agents sur le terrain depuis le début de cette crise.

Ces agents sont quotidiennement exposés à un risque grave de contamination au COVID 19. Certains d'entre eux en sont d'ailleurs déjà atteints.

Nous constatons que d'autres grandes collectivités ont d'ores et déjà mis en place une prime exceptionnelle pour ces agents exposés

La ville de Paris a décidé de verser une prime de 35 euros net par jour travaillé, avec un effet rétroactif au 16 mars, aux « agents volontaires sur le terrain ou accueillant du public ».

D'autres collectivités ont choisi le paiement d'une prime de 1000€ par mois dès à présent.

Nous demandons en conséquence que la Ville de Marseille,2ème ville de France, ne soit pas la dernière à gratifier les agents de terrain qui se dévouent pour assurer la continuité des services essentiels et pour maintenir les services de sécurité.

Il conviendra également, dès la sortie du confinement de ne pas oublier les agents qui télétravaillent avec leurs équipements personnels, et qui auront œuvré, durant toute cette période, à assurer le fonctionnement de notre administration.

Vous remerciant par avance de la considération dont vous saurez faire preuve à l'égard du personnel municipal, nous vous prions, Monsieur le Directeur Général des Services, d'accepter l'expression de nos salutations distinguées.

Pascale LONGHI
Présidente de la section SNT CFE/CGC
Ville de Marseille

Ludovic BEDROSSIAN
Président de la section CFTC
Ville de Marseille